

Stage possible à partir de L2?

Par **Zazou**, le **08/08/2022** à **20:30**

Bonjour,

J'ai 36 ans, salariée à temps plein dans les achats informatiques, je vais débiter une L2 à distance avec Agorassas.

Savez-vous s'il est possible de faire un stage en parallèle de mon emploi et accessoirement de ma licence à distance en licence 2?

N'étant pas dans le milieu du droit, j'ai compris que les masters pouvaient être très sélectifs et que faire des stages pouvaient permettre de se donner plus de chance.

Mais du coup, comment ça se passe pour trouver des stages à mi-temps en parallèle de tout ça? Est-ce que c'est une habitude chez les avocats de prendre des stagiaires avec ce type de contrainte?

Merci d'avance.

Par **Lorella**, le **09/08/2022** à **10:02**

Bonjour,

Le stage effectué pendant vos études nécessite une convention entre l'université, vous et l'entreprise d'accueil. Il doit être en rapport avec les compétences développées au cours de l'année.

Les jours et heures de travail en stage doivent être compatibles avec votre emploi du temps à l'université. A voir si vous devez le faire au cours d'un semestre ou à cheval sur 2 semestres, sur quelle période et combien d'heures minimum. Une gratification doit être attribuée par l'entreprise à partir d'un certain nombre d'heures de travail.

A voir à quel moment, vous pouvez le faire et si ce stage donne lieu à une évaluation, est pris en compte pour le semestre, l'année.

Pour toutes ces questions, il faut les poser à votre université et à votre enseignant référent.

Par **Zazou**, le **09/08/2022** à **13:08**

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

Cordialement.